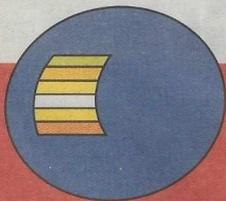


ÉDITION PUY-DE-DÔME

200.000 EXEMPLAIRES



7, place de Jaude - 63038 CLERMONT-FD CEDEX 1
Tél. 04.73.43.50.50 Fax : 04.73.34.29.97



ANFO

■ COCHON QUI SAIGNE SUSCITE L'ÉMOI

« En Auvergne on exécute en place publique » ! Thierry Blancheton, de l'Association végétarienne de France (www.allianceveg.org/), s'indigne : « Le 19 janvier, sur la commune de Besse, à grand renfort de cérémonial, un cochon sera exécuté en place publique. Sous couvert de « fête » qui n'a de traditionnelle que l'élan commercial engendré depuis une quinzaine d'années. La foule réunie pourra ainsi assouvir ses plus vilis instincts de voyeu-

risme morbide. En outre, afin de ne pas violer la réglementation, il est prévu que la viande de l'animal ne sera consommée que par la famille du propriétaire du cochon. En résumé, il s'agit donc d'un simple « abattage familial en public », qui n'est pas interdit par le code rural.. ».

L'association dénonce un « habile subterfuge pour arriver en fait à annoncer un programme de festivités ».